

ASSEMBLEE générale de l' U S L BLONAY

Jeudi 17 avril 2008 à 19 h 30 - Maison PICSON

- 1) BIENVENUE ET LISTE DE PRESENCE
- 2) APPROBATION du PV DE L'AG 2007 (sur le site internet, en entier, sous "comité")
- 3) RAPPORTS STATUTAIRES
 - 3.1 du président
 - 3.2 du caissier
 - 3.3 des vérificateurs des comptes
 - 3.4 Approbation des différents rapports
- 4) ELECTIONS STATUTAIRES
- 5) DEMISSION - ADMISSION
- 6) BUDGET – COTISATIONS - ETUDE ET FIXATION DES PRIX UNIFIES DE L'USL
 - 6.1 Budget et cotisations
 - 6.2 Prix unifiés de l'USL
- 7) COMMUNICATIONS DU PRESIDENT ET DU MUNICIPAL DELEGUE
 - 7.1 1er août à St-Légier
 - 7.2 Tableau d'honneur 2007 et 2008
 - 7.3 Fêtes de Blonay 08
 - 7.4 Calendrier des manifestations 2007-2008
 - 7.5 Réservations des salles communales
 - 7.6 Service conciergerie
 - 7.7 Jubilés en 2008 et manifestations diverses
 - 7.8 Tournus de sociétés pour aide à la cantine SDBP (ACB)
 - 7.9 Grand Prix des villes sportives et le Trophée Chaplin
 - 7.10 Divers
 - 7.11 Parole au Municipal délégué
- 8) DIVERS - PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

1 BIENVENUE ET LISTE DE PRESENCE

Selon les statuts, l'AG doit être convoquée un mois à l'avance et doit avoir lieu en avril. La convocation a été envoyée à mi-mars par courriel pour la première fois. Les deux points des statuts étant respectés, Patrick déclare valable et ouverte la séance. Début de la séance à 19h35

Nombre de participants : 25

Sociétés USL présentes : 19 sur 24

Sociétés USL 6 excusées : Amicale des Pompiers - Echo des Pléiades- Abbayes - Para Delta- Club -Yodleurs - Sports et Loisirs Canins

Société USL non-excusee : Jeunesse du Raisin

Excusés non-USL : USAL de St-Légier

Excusé comité USL : Gérard Schorderet

Nous relevons la présence de :

Madame Patricia Siegler Municipale-déléguée ainsi que M. Bernard Degex, représentant la Commune et le Club d'Improvisation théâtrale.

Les cartons de vote étant restés à la maison, les personnes présentes donneront leur avis par main levée. Les élections et adoptions de rapports se feront par applaudissements.

Patrick ouvre la discussion sur l'acceptation de l'ordre du jour tel que mentionné sur la convocation. Pas de commentaire, l'ordre du jour sera donc suivi.

2 LECTURE DU PV DE L'AG 2007

La lecture n'est pas demandée mais Patrick donne un résumé du PV de l'AG 2007

Gain de Frs. 6.99 portant le nouveau capital à Frs 6'812.35 après un amortissement de Frs 1'000.- .

Les Amis du Tir et le Blonay Badminton ont procédé à la vérification des comptes!

Le comité est réélu dans son ensemble par applaudissement

24 sociétés inscrites à l'USL

3 RAPPORTS STATUTAIRES

3.1 Rapport du Président sur l'activité 2007/2008

Chers amis,

Fin d'un mandat de 20 ans au comité dont 19 comme président ! Simplification pour cette année !

- une rencontre comité, par contre bien du courriel !
- participation au Grand Prix des Villes sportives – au Challenge de pétanque
- Toutes vos soirées et rencontres
- Un tableau d'honneur riche
- Des réorganisations en vue avec + de collaborations inter-sociétés
- Les Fêtes de Blonay en préparation...
- De magnifiques installations et un chantier au centre qui avance.

Voilà quelques passages de la vie de Blonay depuis avril dernier. Nous sommes privilégiés par nos installations et l'aide de nos autorités – Merci à eux – par la présence de notre municipale Patricia Siegler.. Merci également au comité, à Marie qui me seconde bien par son aide et ses conseils judicieux, à Gérard pour ses comptes et prises de notes. Comme l'an passé j'avais promis de faire plus court ... cqfd

Mais ! oui...il y a un MAIS ... vous l'avez entendu au début ... je vais commencer ma 20^e année de présidence ! On me confond souvent avec le Président USL – l'instituteur et ...surtout...Patrick Golaz l'homme à tout faire, le confetti, celui de toutes les organisations et fêtes ! Ce n'est pas vraiment de la lassitude, mais c'est un passage de flambeaux ! Il y a nettement moins de travail administratif pour moi, merci au bureau du greffe et à de meilleures planifications ! Il y a des représentations et là, c'est très gratifiant ! DONC, pour l'an prochain, il faudra un successeur aimant le contact, les soirées et nul besoin qu'il fasse tout ! Je peux par contre seconder si besoin ! Donc regardez autour de vous si vous avez une personne qui aime le contact, aime les soirées diverses... c'est très enrichissant ...(avec un salaire de 120 Frs mensuels) + petits frais annexes ! Cette fois !

Merci de votre attention!

3.2 Rapport du caissier

Gérard Schorderet ayant un nouvel emploi, il n'a pas pu clôturer les comptes de l'année 2007, Patrick s'en est chargé et les présente sur écran. Il précise que les comptes sont de plus en plus simples, il y a environ 40 écritures par année.

Gain de Frs 448.25 sur l'exercice mais amortissement – fin du matériel Mac – fin des actifs et passifs transitoires et enfin achat d'une nouvelle grande tente 4 x 10m et un frigo d'occasion ce qui amène une diminution de fortune de Frs 926.35 portant le nouveau capital à Frs 5'886.-
Ces résultats ont été vérifiés par Pavapark (Mme Magnin) et la Gymn Hommes (M. Rossire lors de cette séance)

Aucune question, aucune remarque

3.3 Rapport des vérificateurs de comptes

Mme Magnin prend la parole : La Gymn Hommes et Pavapark ont procédé à la vérification des comptes.

Ils proposent que les comptes soient acceptés et remercient le caissier et le président pour leur excellent travail.

L'acceptation et non la décharge aura lieu à la fin des rapports comme spécifié sur l'ordre du jour.

3.4 Approbation des différents rapports

Patrick propose d'approuver en bloc les rapports du caissier et du président. Pour les vérificateurs des comptes l'assemblée ne peut qu'en prendre acte.

Les différents rapports sont approuvés par applaudissements

4 ELECTIONS STATUTAIRES

La parole est donnée à Marie pour l'élection à la présidence. Elle revient sur les paroles de Patrick lors de son rapport. Elle tient à souligner l'immense disponibilité et la présence de celui-ci dans quasiment toutes les manifestations blonaysannes, environ une quarantaine par année. Trouver un remplaçant pour lui l'an prochain ne sera pas chose aisée mais pour le moment Marie propose de réélire Patrick Golaz comme président de l'USL en pensant déjà à son remplacement pour 2009 avec, bien entendu, la possibilité de bénéficier encore de ses conseils et son aide.

Patrick est élu par applaudissements. Il remercie l'AG de sa confiance. Il précise que 20 ans c'est déjà tout un bail, que l'USL a bien changé depuis ses débuts et que maintenant il s'agit avant tout de représentation. Il est vrai que les soirées sont nombreuses mais présentent un bon choix divertissant et enrichissant.

Patrick propose les mêmes membres au comité avec comme membres adjoints, selon le tournus, l'Echo des Pléiades et le Ski-club.

Par contre, Patrick cherche une personne pouvant reprendre le poste de caissier afin de décharger Gérard.

Pas d'autre proposition, le comité est réélu dans son ensemble par applaudissement.

Le comité 2008/2009 se compose de :

Président	Patrick GOLAZ
Secrétaire/Vice Présidente	Marie LAURION
Caissier/PV de l'AG	Gérard SCHORDERET
Sté Membre	Echo des Pléiades
Sté Membre	Ski-club
Vérificateurs des comptes	SDIS (pompiers) et les Eglises

Selon le tournus prévu sous réserve jusqu'en 2011, les vérificateurs des comptes seront les SDIS (pompiers) et les Eglises.

5 ADMISSION – DEMISSION

Aucune démission-admission n'est annoncée, de ce fait l'USL reste à 24 sociétés. Par contre il faut prendre acte que l'ACB, sortie de la SDBP revient à nouveau à cette dernière, Patrick remercie Michel Byland et précise qu'une discussion en rapport à la SDBP est prévue au point 7.8.

Pas de commentaires, pas de questions

6 ETUDE ET FIXATION DES PRIX UNIFIES DE L'USL

6.1 Budget & Cotisations

Le budget est présenté sur l'écran. Un petit bénéfice est prévu d'une valeur de Frs 60.--. Aucune augmentation en vue à savoir toujours Frs.100 de cotisation annuelle et Frs. 200 de finance d'entrée.

Patrick relève encore pour les sociétés non-membres qu'il s'agit bien d'une contribution à l'ensemble des frais à l'USL, que l'on peut comprendre qu'il n'y ait pas d'adhésion mais un soutien est appréciable.

La seule dépense projetée est l'achat éventuel d'un logiciel pour le site internet, pourquoi pas en collaboration avec une autre société?

Le président met ce budget en discussion. Pas de commentaire, pas de question, le budget est accepté à main levée.

6.2 Prix unifiés de l'USL

Le président propose la lecture complète des tarifs applicables. Jusqu'à maintenant il n'y a eu aucune demande de changement et aucune augmentation

Rappel de la Loi de 1984 sur les débits de boissons : *«une boisson non-alcoolisée doit être au prix inférieur de la boisson alcoolisée la moins chère pour une quantité égale»*

De plus, comme boisson sans alcool, le choix idéal serait: une eau minérale - une sucrée - une lactée (style Rivella). Même si ce n'est pas forcément respecté dans tous les établissements, tâchons de nous y tenir !

La discussion est ouverte sur ce point et sur les prix

Au niveau d'un repas de soutien, les prix affichés sont de l'ordre du privé et les responsables ne sont pas tenus d'appliquer les mêmes tarifs que l'USL

A la demande de plusieurs personnes, il est admis qu'un vin de valeur supérieure puisse avoir un prix plus élevé, mais néanmoins il est demandé qu'un choix de vin au prix de Frs 18.- pour une bouteille et Fr 13.- pour une désirée soit proposé.

Prix pour une minérale 33cl Frs 2.50

Prix pour une salée Frs. 4.--

Prix pour un wienerli Frs. 5.--

Prix café et thé Frs 2.--

Il est toléré un autre tarif en fonction de la qualité et de la quantité offertes

Ces nouveaux tarifs sont acceptés par main levée. La liste sera modifiée et insérée sur le site de l'USL

7 COMMUNICATIONS DU PRESIDENT ET DE LA MUNICIPALE DELEGUEE

7.1 1er août 2008

Cette année, il aura lieu à St-Légier.

7.2 Tableau d'honneur

La nouvelle formule donne pleine satisfaction, elle s'apparente de plus en plus à un show. Un tournus est souhaité pour la prestation d'accueil au sein des sociétés.

Pour 2009, Patrick présentera sa 20ème édition, il a déjà obtenu l'accord du groupe instrumental les Holzacker's.

Il précise que si nous avons des connaissances qui répondent aux critères de sélection, nous pouvons les communiquer immédiatement, soit auprès de lui, ou auprès du greffe communal. Vaut mieux annoncer 2 fois une personne que pas du tout

Prochain tableau d'honneur : le vendredi 30 janvier 2009

7.3 Fêtes de Blonay

Les Fêtes de Blonay auront lieu les 20 et 21 juin 2008, 11^{ème} édition.

Les 10^{ème}, au vu des infrastructures mises en place et offertes à tous se sont terminées avec un petit déficit.

Les prochaines, sous la présidence de Dominique Martin, ont eu quelques incertitudes quant à la place à disposition. Mais au vu de l'avance du chantier, le Bar des Iles sera à nouveau construit, qui il faut le souligner, est la source principale des revenus pour toute l'organisation de ces Fêtes. Il y aura à nouveau les caveaux habituels, les animations musicales, sportives et bien entendu le marché !

Pour plus de renseignements: www.lesfetesdeblonay.com

M. Frête demande que le Sinanju soit rajouté sur le listing des Fêtes de Blonay car ils n'ont pas été convoqués pour les 2 dernières éditions.

Pas de commentaire, pas de question

7.4 Calendrier des manifestations

Patrick remercie le greffe de Blonay de s'en occuper. Une sorte d'agenda perpétuel a été mis en place pour les dates fixes. Ceci n'enlève rien à la responsabilité des sociétés de faire la réservation officielle et de l'annoncer sur l'agenda Riviera qui est publié tous les 2 mois. Pour les lotos, le procédé est identique.

M. Degex souligne que si les salles sont louées ou utilisées exceptionnellement pendant les vacances d'été, il faut absolument en aviser le greffe.

Pas de commentaire, pas de question

7.5 Répartition des salles

Comme indiqué dans le dernier courrier du greffe, cette dernière ne sera plus agendée. En effet, aucun changement ne peut avoir lieu et il vaut mieux s'arranger avec l'autre société concernée sans oublier d'aviser le greffe.

7.6 Service conciergerie

La parole est donnée Gabriel Repond, responsable de la conciergerie

Celui-ci demande que les locaux loués soient rendus en ordre sans oublier les extérieurs et de faire attention au matériel prêté.

Lors d'une réservation, prendre contact rapidement les personnes concernées. Gaby souligne que le service conciergerie veut bien réceptionner les boissons mais n'est en aucun cas responsable. Il demande aussi que lors de changement au niveau de la présidence dans une société de ne pas oublier de le signaler au greffe afin de savoir qui a les clés et pouvoir faire un inventaire adéquat.

M. Frête a eu un problème avec la pompe à ballon et constate que le matériel sportif n'est pas toujours en bon état. Gaby lui dit de s'adresser directement à M. Cattin, responsable du matériel scolaire. Mais pour cette fois, tant Gaby que Patrick avertiront M. Cattin.

Patrick demande à Gaby de transmettre les remerciements aux différents concierges au nom de toutes les sociétés pour l'excellente collaboration et le travail du service conciergerie.

7.7 Jubilés de 25 en 2008

Patrick annonce le jubilé du club qui, en tant que fondateur, lui tient particulièrement à cœur, il s'agit du 25^{ème} du Blonay Badminton. Cet anniversaire sera inauguré lors du 20^{ème} Grand Tournoi de Blonay. La parole est donnée à Nicolas Walti qui précise que ce sera un tournoi interne avec une assemblée générale suivie d'un apéro. Les sociétés USL seront conviées pour un apéritif à cette manifestation qui se tiendra le 14.06.2008 à Bahyse.

Ce jubilé justifiera les Frs 20 supplémentaires sur le BV annuel.

Le Blonay Chamby fête son 40^{ème}. Une grande fête aura lieu cette année car la plupart des membres fondateurs sont encore avec nous. N'hésitez pas à participer à cet anniversaire car le Blonay Chamby donne une belle image à notre commune.

Pas de commentaire, pas de question

7.8 Tournus

Vu les nombreuses activités organisées, la SDBP a demandé à l'USL de vous faire passer le message suivant :

«les sociétés locales peuvent participer à nos manifestations et gagner de l'argent»

En effet, une des vocations de la SDBP est d'offrir à nos sociétés locales la possibilité de se faire un peu d'argent. La SDBP gère la taxe de séjour et la distribue aux ayant droits.

La participation des Sociétés consiste à tenir la/les cantines, les débits de boissons et de nourriture. La SDBP s'occupe de toute la logistique et apporte son support pour l'organisation et/ou la réalisation en cas de besoin.

Pour la prochaine manifestation ; soit le Marché aux Fleurs le 17 mai, c'est en principe conclu. Reste les Délices de Blonay qui auront lieu le 7 septembre et la Désalpe le 20 septembre. Pour ces dates les sociétés intéressées peuvent s'adresser à Giles Colin: info@sdbp-blonay.ch

Une précision concernant les Délices; selon la formule choisie, la SDBP n'offrira pas une collaboration, car quelquefois ce sont les vigneron et restaurateurs qui organisent la manifestation.

La parole est donnée à Giles Colin

Il confirme ce qu'a annoncé Patrick et tient à préciser, comme exemple, que le bénéfice moyen du marché aux fleurs est d'environ Frs 500.- et celui de la Désalpe environ Frs. 3'000.--

Pas de commentaire, pas de question

Dans le même ordre d'idée, selon une idée soulevée par les Holzacker's, pourquoi ne pas s'aider mutuellement lors des soirées en s'échangeant la tenue de la cantine par exemple?

Cela permettrait aux membres de la société de se concentrer sur sa prestation et non sur la bonne marche du service. La société organisatrice s'occuperait des commandes, de la mise en place, de la reddition.

Ce système a déjà été mis en place avec succès par les Diablotins à leur soirée et par les Holzacker's lors de la Fête Cantonale à l'Auditorium Stravinski.

Patrick suggère une autre idée: Comme toutes les sociétés ont de la difficulté à trouver des membres pour les comités, pourquoi ne pas proposer aux autres membres de prendre en charge une tâche, selon son envie et sa motivation, et lui donner la possibilité d'apporter des idées pour un moment spécial sans pour autant «l'attacher» à ce rôle. Par exemple, pour la manifestation d'Inter BloNeige, proposition à réfléchir.

Pas de commentaire, pas de question

7.9 Prix Inter-villes et trophée Charlie Chaplin

- Prix Inter-villes www.gpvs.ch

L'an passé Blonay s'est déplacé pour la 3ème fois au centre mondial du vélo à Aigle. Le but était de ne pas finir dernier, ce résultat a été atteint

Cette année, ce sera le 17 mai à Yverdon, avec du canoë en plus. Une équipe de 8 personnes est à nouveau mise sur pied.

Par contre, suite à des blessures et autres indispositions, il nous manque 1 dame- et 1 homme pratiquant soit du roller, du vélo, de la course etc.

C'est une manifestation très sympathique mais néanmoins sportive.

Merci de voir autour de vous si quelqu'un est intéressé, ce serait dommage de ne pas participer.

Pas de commentaire, pas de question

- Trophée Charlie Chaplin www.coursechaplin.ch

Un relais intercommunal du cercle de Vevey est pour la première fois mis sur pied, tant avec des élus qu'au nom de la Commune. Il aura lieu le samedi 30 août à 14h45 (fin vers 18h)

Participation de 4 coureurs pour un parcours de 2 fois 350m dans le parc Chaplin

Si quelqu'un est intéressé, voir avec Patrick.

Pas de commentaire, pas de question

7.10 Divers 1

a) Camp Basket Thabo Sefolosa

Il aura lieu à nouveau cette année, toutes les salles sont prises pour ces entraînements estivaux de basket. Thabo Sefolosa est rappelons-le une grande personnalité du Basket USA – ancien membre du Blonay Basket. M. Claude Nicolet demande si le Blonay Basket pense organiser une animation pour les jeunes. M. Degex répond que la Fédération Nationale de tennis de table est intéressée.

b) Presse Riviera-Chablais

Monsieur J-P Nicolet a officiellement pris sa retraite, donc ce sont aux sociétés de contacter *la Presse* ou *le Régional*. Par contre, Patrick rappelle que le bulletin du GCAB est à disposition de toutes personnes désirant marquer un événement dans la Commune. Ne pas hésiter à prendre contact avec eux.

c) Site internet

L'USL a un nouveau nom: www.uslblonay.ch et est hébergé par Aladin.net, société de Sion pour un coût de Frs. 60.-- par année

Patrick effectue la mise à jour, ce qui est un gros travail. Il demande de l'avertir s'il y a des erreurs ou des oublis.

d) Matériel

L'USL n'a plus de vaisselle et de Mac. Elle possède une tente de 4x9m. Le seul problème est que celle-ci est un peu compliquée à transporter, à monter et à ranger, mais avec de la bonne volonté, c'est possible.

Pour les tentes de 3 x3 m, nous évitons de les prêter vu leur fragilité mais elles sont mises à disposition des écoles. Patrick conseille à tous d'en acheter personnellement, selon ses besoins, à des prix variant entre Frs. 20.-- et Frs. 50.--

Les frigos sont en prêt mais tous dégâts sont aux frais de l'utilisateur. A noter que la Commune a acheté de grands et beaux frigos pour les bâtiments communaux.

Pas de commentaire, pas de question

La parole est donnée à Fernand Capozzi, machiniste, qui précise que pour lui tout va bien. Patrick le remercie au nom de toutes les sociétés pour son travail et surtout pour sa disponibilité.

7.11 Rapport du/de la Municipal/e délégué/e

Mme Patricia Siegler souhaite la bienvenue à M. Florent Besse, nouveau secrétaire adjoint. En ce qui concerne M. Capozzi, elle demande aux sociétés d'annoncer les demandes spéciales un peu plus à l'avance car celui-ci a aussi une vie privée en dehors des sociétés. Elle rappelle la possibilité de louer un minibus de 14 places, la disponibilité est visible sur le site de la Commune. Elle trouve l'idée de l'échange entre sociétés très bonne et souhaite que cela fonctionne. Elle annonce que la Commune de Blonay a une nouvelle mise en page sur internet, le délai de planification afin que tous les domaines soient en ligne est prévu pour fin mai.

La Commune a été approchée afin de mettre à disposition les infrastructures communales dans l'organisation des prochains jeux d'hiver intercommunaux. Cette manifestation aura lieu les 19 au 22 février 2009 et sera présente sur différents sites des Communes organisatrices et participantes. Environ 1'000 jeunes âgés entre 12 et 15 ans sont attendus.

M. François Montet s'étonne que les organisateurs n'aient pas pris contact en premier avec les différentes sociétés sportives afin de vérifier s'ils ont des bénévoles disponibles. Il estime que ces tournois intercommunaux ont été mis sur pied trop à l'avance, sans présentation préalable. Il pense que les dates choisies ne sont pas idéales car elles tombent sur les vacances de février. En plus, juger que toutes les sociétés soutiendront ce projet lui semble quelque peu optimiste. Les sociétés «hivernales» seront surtout concernées. La mise sur pied du programme «chronométrage et autre» doit se préparer à l'avance. Il regrette le fait que les sociétés aient été mises sur le fait accompli.

Mme Siegler précise que la Commune de Blonay n'a aucune responsabilité dans ce projet mais, comme elle l'a dit précédemment, que celle-ci est seulement en contact étroit avec l'organisation en tant que «propriétaire» d'infrastructure.

Mme Siegler termine en rappelant les dates des Fêtes de Blonay, les 20 et 21 juin 2008. Elle invite la population à y participer activement.

8 DIVERS 2 ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Pascale Martin, présidente de la FSG se demande si une solution serait envisageable entre les sociétés afin d'économiser les frais administratifs, par exemple au niveau des photocopies. Elle propose de faire un courrier USL pour demander à la Commune si elle est disposée à offrir quelque chose aux sociétés. Mme Siegler répond que ce ne sera pas possible dans le cadre de la Commune.

Gil Colin propose à Pascale de voir avec lui car il a la possibilité de faire des photocopies à son domicile.

Claude Nicolet rappelle que la société de Basket s'appelle dorénavant «Blonay Basket» et non «Basket Club», référence au listing de l'USL.

M. Pralong annonce un nouveau président au sein de la société Arc-en-Ciel en la personne de Denis Champier.

Olivier Guex rappelle l'assemblée générale du Groupement des Commerçants en date du jeudi 24 avril 2008. Patrick le remercie de l'invitation et aussi de leur dynamique pour les différentes manifestations.

Plus de commentaire, plus de question

Patrick remercie tous les participants de leur collaboration ainsi que Marie qui a officié en tant que secrétaire du PV.

Il remercie aussi la Commune pour la collation et les boissons offertes ainsi que Claude Bricod pour son aide précieuse.

Fin de la séance à 21h00

Président: P. Golaz



Secrétaire: M. Laurion



Voir sur [le site](#)
Liste des prix unifiés USL –
[Listing](#) et archives et [ce PV](#) [sous comité](#)